

Du Petit Robert au Petit Robert électronique : Les atouts d'une innovation

Amar Ammouden
Université de Tizi-Ouzou
Courriel : amar01_iam@yahoo.fr

Résumé

L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication a bouleversé tous les domaines de la vie quotidienne. Par exemple, les fonctionnalités dont est dotée la version électronique du Petit Robert ont permis de faire en sorte que celui-ci dépasse cette fonction de recherche de mots, de leur sens et de leur utilisation dans des structures syntaxiques pour devenir un outil d'apprentissage incontournable en classe de langue.

Introduction

Les technologies de l'information et de la communication ont bouleversé notre quotidien et nos usages. Elles ont apporté une innovation dans tous les domaines de la vie. Evidemment, comme l'a judicieusement souligné Philippe Meirieu (2007), l'innovation, ce n'est pas en soi une bonne chose, ce n'est pas non plus l'originalité à tout prix. Nous pouvons innover pour faire le pire.

La prolifération depuis le début des années 90 des dictionnaires électroniques, qui fait que la version papier cède de plus en plus la place à ces nouveaux outils, est certes considérée comme une innovation, mais cette évolution nous incite à nous interroger, dans le cadre de ce travail, sur l'apport de ces dictionnaires par rapport aux dictionnaires classiques. Autrement dit, nous allons tenter de voir s'ils facilitent davantage l'accès à l'information aux apprenants et s'ils leur offrent des atouts dont ne disposent pas les versions papier de ces dictionnaires.

Notre analyse va cibler notamment le Petit Robert, dans son édition de 2001 et sa version électronique (version 2.1).

1. La recherche de mots

Hormis les formes fléchies qu'offre en plus la version électronique du Petit Robert par rapport à la version papier, nous pouvons dire que le contenu des deux versions du dictionnaire est le même. S'il en est ainsi, tout se joue donc dans les performances que permettent les outils de recherche de ces versions électroniques et dans l'accès simplifié aux informations qu'elles contiennent. En effet, Frank Josef Hausmann (cité par Monique C. Cormier et al., 2003 : 13) écrit : *"Une époque se termine, celle du dictionnaire papier, et qu'une autre commence, celle du dictionnaire électronique aux performances décuplées"*. Parmi les diverses versions du dictionnaire électronique, le Robert électronique est le plus complet (H. Béjoint et al., 1996 : 173). Il offre en effet la possibilité d'appréhender le système lexical sous diverses formes et de façon parcellaire (recherche alphabétique, étymologique, phonétique, recherche de citations, recherche d'exemples d'expressions, etc.).

La recherche de mots est beaucoup plus aisée dans la version électronique que dans la version reliée. En effet, dès que nous tapons les premières lettres d'un mot dans la zone de saisie, l'article correspondant à ce mot s'affiche. Mieux encore, si nous voulons avoir la définition de n'importe quel mot figurant dans l'article, il suffit de double-cliquer sur celui-ci.

Nous pouvons également effectuer une recherche à l'intérieur du texte d'un article en utilisant la fonction « rechercher dans le texte ». Celle-ci est surtout intéressante pour trouver une expression dans un article. Par exemple, à l'article « pomme », nous pouvons rechercher l'expression « tomber dans les pommes » ou « être ridé comme une vieille pomme ».

Par ailleurs, le Robert électronique offre la possibilité d'écouter la prononciation de plus de 12 000 mots du dictionnaire qui présentent une quelconque difficulté de prononciation. Il permet en outre d'écouter une centaine de citations.

2. La correction orthographique

Le dictionnaire électronique est doté d'un correcteur orthographique. Quand nous écrivons dans la zone de saisie un mot mal orthographié, celui-ci n'est pas affiché dans la nomenclature située à gauche de l'écran. Pour corriger le mot, il suffit de cliquer sur la touche « orthographe », devant la zone de saisie.

Ainsi, si nous écrivons par exemple erronément «hypomobile» ou «orticulture», le correcteur orthographique nous proposera «hippomobile» et «horticulture», etc.

Si l'apprenant ne sait pas s'il doit écrire par exemple «échocardiogramme» ou «écocardiogramme», il notera dans la zone de saisie de la recherche avancée «é*ocardiogramme» et le correcteur orthographique lui proposera la forme correcte du mot. Cela lui fera évidemment gagner beaucoup de temps que s'il cherche dans la version papier du dictionnaire les deux formes citées.

3. La recherche des formes fléchies

Dans un dictionnaire, un mot est présenté sous sa forme « canonique » ou lemmatisée, c'est-à-dire à l'infinitif pour les verbes, au masculin singulier pour les noms et les adjectifs, éventuellement accompagné de la marque de formation du féminin et du pluriel (paysan, -anne ; égal, -aux).

Or, il n'est pas toujours aisé pour l'apprenant, notamment si le français est pour lui une langue étrangère, de passer de la forme fléchie dans le texte à la forme canonique dans un dictionnaire, d'autant plus que le français est par excellence une langue morphologique contenant beaucoup de formes irrégulières (T. Selva & T. Chanier, 2005). Ainsi, il n'est pas évident qu'il puisse passer de « ira » à « aller », de « yeux » à « œil », etc.

Le Robert électronique a réglé ce problème en offrant la possibilité d'accéder aux formes fléchies de tous les mots du dictionnaire, soit environ 450 000. Une forme fléchie est un mot présenté sous sa forme non canonique ou non lemmatisée. C'est par exemple une des formes conjuguées d'un verbe ou le pluriel d'un nom.

4. La recherche par catégorie grammaticale ou par série morphologique

Pour distinguer les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire « avoir » ou qui appellent des compléments d'objet directs et dont les phrases peuvent, par conséquent, être transformées à la forme passive, ou pour apprendre à écrire correctement les adjectifs numéraux par exemple, l'apprenant peut recenser dans la « recherche avancée » uniquement les verbes transitifs en cliquant sur « v. tr. » ou les adjectifs numéraux en cliquant sur « adj. numér.).

Par ailleurs, s'il veut recenser tous les mots pluriels en *al/aux* ou bien tous les mots féminins en *-s/-se*, ou bien encore tous les verbes qui se conjuguent comme *appeler* (en doublant le «l», il sélectionne l'une de ces trois séries dans la rubrique « série morphologique », toujours dans la recherche avancée, puis il actionne la recherche.

5. L'utilisation de jokers dans les jeux de lettres

Les jeux de lettres (mots croisés, anagrammes, mots mêlés, etc.) occupent une place de plus en plus importante dans les activités réalisées en classe de langue. Le dictionnaire Robert électronique offre à l'apprenant une aide précieuse dans la réalisation de ces activités grâce à l'utilisation des caractères de remplacement ou jokers.

Pour compléter un mot dans une grille de mots croisés par exemple, nous utilisons le symbole (&) à la place de la lettre manquante quand celle-ci est une voyelle ; le symbole (#) quand celle-ci est une consonne, le point d'interrogation (?) quand un caractère manque au mot (consonne ou voyelle) et l'astérisque quand il lui manque plusieurs caractères. Ainsi, voilà les réponses que nous pouvons obtenir pour les requêtes suivantes :

- « do&te » nous donne « doute » ;
- « do#te » nous donne « docte » ;
- « do?te » nous donne « doute » et « docte » ;
- « do*te » nous donne 17 mots dont « documentaliste » et « dogmatiste ».

Nous pouvons également effectuer une recherche d'anagrammes, c'est-à-dire de tous les mots qui sont formés à partir d'un certain nombre de lettres. Pour procéder à ce type de recherche, nous tapons un mot dans la zone de saisie, puis nous cochons la case «anagrammes», à droite. Ainsi, pour le mot « carte », nous obtenons «caret», «écart», «trace», «cérat», etc.

6. Les jokers pour l'apprentissage du vocabulaire

L'utilisation du joker, notamment l'astérisque (*) est également un outil indispensable pour la résolution des activités de vocabulaire.

Si nous demandons par exemple à l'apprenant de chercher les mots formés avec le suffixe grec «-algie», qui désignent une douleur, il notera dans la zone de saisie «*algie» et obtiendra 25 mots dont arthralgie, cardialgie, gastralgie et névralgie. Si nous lui demandons de chercher les spécialités médicales, il saisira «*logie» et obtiendra 292 mots, parmi lesquels il triera les spécialités médicales.

Cette fonctionnalité peut être également utilisée pour rechercher des rimes et pour rédiger des poèmes. Si nous voulons par exemple chercher des rimes en « -dain », nous pouvons « *dain » et j'obtiens les mots suivants : andain, dédain, mondain et soudain.

Conclusion

Il s'agit, dans le cadre de ce modeste travail, de montrer quelques fonctionnalités et quelques atouts qui caractérisent la version électronique du Petit Robert, sans avoir la prétention de l'exhaustivité. La fonction principale de tout dictionnaire étant la recherche des mots, de leur sens et de leur utilisation dans des structures syntaxiques, nous avons montré que le Petit Robert électronique facilite énormément ce travail par rapport à sa version papier. Mieux encore, et grâce à ces fonctionnalités qu'il offre, il dépasse cette fonction de recherche de mots pour devenir un outil d'apprentissage incontournable en classe de langue, un outil qui aide l'apprenant dans la réalisation des activités de vocabulaire, de conjugaison, de grammaire et d'orthographe. Il faut souligner que cela n'est rendu possible que par la recherche avancée que permet ce nouvel outil et qui constitue sa principale innovation.

Références bibliographiques :

BEJOINT Henri, THOIRON Philippe et BOISSON Claude, (1996), *Les dictionnaires bilingues*, Belgique, De Boeck.

CORMIER Monique-Catherine, FRANCŒUR Aline & Boulanger Jean-Claude, (2003), *Les dictionnaires Le Robert : Genèse et évolution*, Presses universitaires de Montréal

LE PETIT ROBERT ELECTRONIQUE, version 2.1., 2001

LE WEB PEDAGOGIQUE, (2007), "Philippe Meirieu au salon de l'Education", entretien vidéoscopé. http://www.dailymotion.com/video/x1uuuz_philippe-meirieu-au-salon-de-leduca_school Consulté en octobre 2010.

SELVA Thierry & CHANIER Thierry, (2006), "Utilisation de dictionnaire : apport de l'informatique dans les dictionnaires pour apprenants, projet Alexia" hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/59/76/HTML/ Consulté en octobre 2010.